

POUR TOUTE INFORMATION,
CONTACTER :

Rémunération et politique des dirigeants
Résultats des votes de l'Assemblée Générale Mixte
Du 22 mai 2025

VETOQUINOL

Fanny Toillon

Tél. : +33 (0)3 84 62 59 88

relations.investisseurs@vetoquinol.com

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de Vetoquinol s'est tenue le jeudi 22 mai 2025 à Lure, sous la présidence de Monsieur Matthieu Frechin. Les résolutions suivantes ont été adoptées :

CINQUIEME RESOLUTION

Approbation des informations mentionnées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce en matière de rémunération pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, pour l'ensemble des mandataires sociaux (vote *ex-post* global)

Cette résolution est adoptée à la majorité par 18 578 386 droits de vote ayant voté pour, 508 224 ayant voté contre.

SIXIEME RESOLUTION

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 à Monsieur Matthieu FRECHIN en qualité de Président-Directeur Général (vote *ex-post* individuel)

Cette résolution est adoptée à la majorité par 17 765 178 droits de vote ayant voté pour, 1 346 432 ayant voté contre.

SEPTIEME RESOLUTION

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 à Monsieur Dominique DERVEAUX, Directeur Général Délégué (vote *ex-post* individuel)

Cette résolution est adoptée à la majorité par 17 765 178 droits de vote ayant voté pour, 1 346 432 ayant voté contre.

HUITIEME RESOLUTION

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 à Monsieur Alain MASSON, Directeur Général Délégué et Pharmacien responsable (vote *ex-post* individuel)

Cette résolution est adoptée à la majorité par 17 765 178 droits de vote ayant voté pour, 1 346 432 ayant voté contre.

NEUVIEME RESOLUTION

Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux pour l'exercice 2025 (vote *ex-ante*)

Cette résolution est adoptée à la majorité par 17 724 473 droits de vote ayant voté pour, 1 387 137 ayant voté contre.

L'ensemble des éléments constituant cette politique ainsi que les éléments de rémunérations sont consultables dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise, disponible sur notre site internet dans le document universel de référence.